

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	13

Séance du 25 NOVEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le vingt-cinq novembre à 19h30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Gisèle BONNELLY, Maire.

Date de la convocation
21/11/2025

Date d'affichage
21/11/2025

Objet de la délibération

Approbation convention de
partenariat entre la
médiathèque Simone et
Jean Lacouture et l'école
communale du Val des Fées

Présents : Mme BONNELLY, Mme BERNARD, M. BORDE, Mme BRAZARD, M. CHEMIN, M. CHOMETTE, Mme CRAVAGNOLO, M. DEBROAS, Mme MALIVEL, M. TRIBOLLET,

Absents : Mme BELLANDE, donne pouvoir à M. DEBROAS, Mme THIERRY donne pouvoir à Mme BERNARD, M. JEAN donne pouvoir à Mme MALIVEL, Mme GRAS, M. DEVAUX

Afin d'acter le partenariat entre la médiathèque Simone et Jean Lacouture et l'Ecole du Val des Fées, Madame le Maire propose qu'une convention soit signée pour organiser l'organisation et l'accueil des classes maternelle et primaire des enfants.

Elle donne lecture du document et demande son approbation.

N° 95/25

Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de Madame le Maire,
Et après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** par 13 POUR, la convention de partenariat entre la médiathèque Simone et Jean Lacouture et l'école Communale du Val des Fées à compter du 01/12/2025

- **DONNE** par 13 POUR, pouvoir à Madame le Maire pour signer ladite convention.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.
Suivent les signatures.

Madame le Maire

Gisèle BONNELLY



Secrétaire de séance

Gérard DEBROAS